

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Caldwell U.S. Dividend Advantage Fund	30 avril 2015	Ontario
Programme CARS et PARS	5 mai 2015	Ontario
Catégorie d'obligations diversifiées Sprott	30 avril 2015	Ontario
Energy Credit Opportunities Income Fund	30 avril 2015	Ontario
Faircourt Gold Income Corp.	30 avril 2015	Ontario
Fonds d'obligations diversifiées Sprott	29 avril 2015	Ontario
Silver Wheaton Corp.	27 avril 2015	Colombie-Britannique
Torc Oil & Gas Ltd.	30 avril 2015	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'actions canadiennes Landry	30 avril 2015	Québec
Fonds dividende plus canadien Landry		- Ontario
Fonds d'actions américaines Landry		
Fonds d'actions mondiales Landry (parts de catégories A et F)		
CC&L Core Income and Growth Fund	1 ^{er} mai 2015	Ontario
Fonds d'actions de revenu et de croissance CC&L		
Fonds Global Alpha CC&L		
Fonds d'obligations à haut rendement CC&L		
Dividend 15 Split Corp. II	30 avril 2015	Ontario
First Asset Global Dividend Fund	1 ^{er} mai 2015	Ontario
First Asset Canadian Convertible Bond Fund		
First Asset REIT Income Fund		
First Asset Utility Plus Fund		
First Asset Canadian Energy Convertible Debenture Fund		
First Asset Canadian Dividend Opportunity Fund		
FNB First Trust AlphaDEX ^{MC} dividendes canadiens plus	1 ^{er} mai 2015	Ontario
FNB First Trust AlphaDEX ^{MC} dividendes américains plus (couvert en dollars canadiens)		
FNB First Trust AlphaDEX ^{MC} dividendes de marchés émergents (couvert en dollars canadiens)		
FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)		
FNB Indice du pétrole brut canadien	5 mai 2015	Alberta
FNB Indice du gaz naturel canadien		
FNB quantitatif leaders d'actions canadiennes RBC	1 ^{er} mai 2015	Ontario
FNB quantitatif leaders d'actions		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
américaines RBC		
FNB quantitatif leaders d'actions américaines RBC (CAD – Couvert)		
FNB quantitatif leaders d'actions EAEO RBC		
FNB quantitatif leaders d'actions EAEO RBC (CAD – Couvert)		
FNB quantitatif leaders d'actions de marchés émergents RBC		
Fonds de placement Immobilier H&R	30 avril 2015	Ontario
H&R Finance Trust	30 avril 2015	Ontario
Innova Gaming Group Inc.	29 avril 2015	Ontario
Parex Resources Inc.	28 avril 2015	Alberta
Silver Wheaton Corp.	4 mai 2015	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Desjardins Environnement (parts de catégories A, I, C et F)	1 ^{er} mai 2015	Québec
Portefeuille SociéTerre Sécuritaire boursier (parts de catégories A, I, C, F, T4, R4 et S4)		- Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario
Portefeuille SociéTerre Équilibré (parts de catégories A, I, C, F, T5, R5 et		- Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
S5) Portefeuille SociéTerre Croissance (parts de catégories A, I, C, F, T5, R5 et S5) Portefeuille SociéTerre Croissance plus (parts de catégories A, I, C, F, T6, R6 et S6)		- Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds de revenu traditionnel AGF	5 mai 2015	Ontario
Fonds de sociétés nord-américaines à moyenne capitalisation (GIGWL)	1 ^{er} mai 2015	Ontario
Fonds enregistré d'actions canadiennes Tortue NexGen Fonds enregistré de forte capitalisation nord-américaine NexGen Fonds à gestion fiscale d'actions canadiennes Tortue NexGen Fonds à gestion fiscale de forte capitalisation nord-américaine NexGen	29 avril 2015	Ontario
Fonds mondial d'obligations Templeton Sun Life	1 ^{er} mai 2015	Ontario
Fonds omnibus FMOQ Fonds actions canadiennes FMOQ	4 mai 2015	Québec
Healthcare Leaders Income Fund	29 avril 2015	Ontario
iProfile Money Market Pool	30 avril 2015	Manitoba

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	28 avril 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	28 avril 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	28 avril 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	28 avril 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	29 avril 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	29 avril 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	29 avril 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	29 avril 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	29 avril 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	29 avril 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	30 avril 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	1 ^{er} mai 2015	27 avril 2015
Banque Nationale du Canada	29 avril 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	30 avril 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	1 ^{er} mai 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	1 ^{er} mai 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	1 ^{er} mai 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	4 mai 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	4 mai 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	4 mai 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	5 mai 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	5 mai 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	5 mai 2015	20 juin 2014
Banque Royale du Canada	1 ^{er} avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	2 avril 2015	20 décembre 2013

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	2 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	6 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	6 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	7 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	8 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	8 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	16 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	7 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	7 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	8 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	7 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	6 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	6 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	20 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	20 avril 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	6 avril 2015	20 décembre 2013
Fiducie à terme de créances Hollis ^{MD} II	4 mai 2015	29 mai 2013
Hydro One Inc.	27 avril 2015	4 septembre 2013
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 avril 2015	19 décembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	27 avril 2015	19 décembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	27 avril 2015	19 décembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	27 avril 2015	19 décembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	28 avril 2015	19 décembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	28 avril 2015	19 décembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	30 avril 2015	19 décembre 2014

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Nova Scotia Power Incorporated	24 avril 2015	2 mai 2013

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Active Growth Capital Inc.	2015-02-10	1 375 000 actions ordinaires (dont 125 000 à titre de compensation)	68 750 \$	3	0	2.3 / 2.13
Active Growth Capital Inc.	2015-02-13 et 2015-02-23	5 000 000 d'unités	250 000 \$	9	3	2.3 / 2.5
Apple Inc.	2015-02-09	Billets	63 400 963 \$	2	5	2.3
Banque Royale du Canada	2015-02-24	15 000 titres	1 890 450 \$	1	1	2.10
Equitas Resources Corp.	2015-02-26	5 693 333 unités	341 600 \$	1	15	2.3 / 2.5
Fonds de Placement Immobilier Crombie	2015-02-10	Billets	125 000 000 \$	3	13	2.3
Forum de Marketing régional de Québec Inc.	2014-03-01, 2014-06-01 et 2014-09-16	3 actions	3 \$	3	0	Décision AM F : 2009-FS-0022
Immeubles ICI QC Inc.	2015-02-19	399 obligations	399 000 \$	5	0	2.9
InfraREIT, Inc.	2015-02-04	105 000 actions ordinaires	3 031 350 \$	1	3	2.3
Les Métaux Canadiens Inc.	2015-03-06	1 200 000 actions ordinaires	60 000 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Microsoft Corporation	2015-02-12	Billets	99 914 521 \$	1	12	2.3
OPB Finance Trust	2015-02-24	Débetures	249 917 500 \$	10	30	2.3
Osisko Gold Royalties Ltd.	2015-02-18	10 960 000 bons de souscription	200 020 000 \$	9	115	2.3
Pressly Inc.	2015-02-20	5 657 892 actions privilégiées	2 149 999 \$	2	3	2.3
Replicor Inc.	2015-03-06	400 000 actions ordinaires	5 048 000 \$	0	2	2.3
Ressources de la Baie d'Uragold inc.	2015-03-05	400 000 unités	20 000 \$	1	0	2.13
Rockspring Capital Texas Real Estate Trust II	2015-02-27	260 095 unités	260 095 \$	1	12	2.3 / 2.9
SecureCare Capital Inc.	2015-02-12 et 2015-02-19	295 obligations de séries A, 113,531 de séries B, 60 de séries C, 131,907 de séries D, 160 de séries E et 221 de séries F	981 438 \$	4	37	2.3 / 2.9

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
SecureCare Capital Inc.	2015-02-26, 2015-02-27, 2015-02-28 et 2015-03-05	467,230 obligations de séries A, 228,426 de séries B, 374,215 de séries C, 90,563 de séries D, 540 de séries E et 427,55 de séries F	2 127 984 \$	10	60	2.3 / 2.9
Sprint Corporation	2015-02-24	1 500 000 billets	87 527 835 \$	2	7	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2015-02-23 au 2015-02-27	18 certificats	7 016 328 \$	7	11	2.3
Vusay Media Corp.	2014-12-30	2 560 000 unités	366 400 \$	1	12	2.3
Walker River Resources Corp.	2015-02-28	15 000 000 d'unités	300 000 \$	7	18	2.3

* Dispense en vertu du Règlement 45-513.

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
17 Capital Fund	2014-04-02, 2014-11-26	730 285,92 actions	1 050 223 \$	9	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Alken European Opportunities	2014-02-03, 2014-04-25	225 actions	65 479 \$	3	0	2.3
AllianceBernstein Select US Equity	2014-03-25, 2014-09-26	17,02 actions	47 841 \$	2	0	2.3
Birch Grove Strategies Fund	2014-02-13	3 000 actions	3 294 000 \$	6	0	2.3
BNY Mellon Global Funds PLC Euroland Bond Class	2014-01-14 au 2014-12-16	589 641,16 actions	1 509 568 \$	15	0	2.3
BR Multi Strategy Euro Fund	2014-01-24 au 2014-12-16	48 040,31 actions	14 238 126 \$	24	0	2.3
C+F Sicav Balanced Dynamic	2014-01-22	2 711 actions	20 244 772 \$	1	0	2.3
Clerville Fund S.C.A.	2014-07-08	304,82 actions	471 736 \$	4	0	2.3
D.G.C. – Convertible & Credit	2014-10-31	448,16 actions	84 657 \$	1	0	2.3
DNCA Invest Sicav Eurose	2014-01-02	985,11 actions	199 269 \$	2	0	2.3
Fir Tree Real Estate Fund III Fund	2014-06-26, 2014-09-16	88,63 actions	954 328 \$	4	0	2.3
Fonds commun Addenda obligations sociétés long terme	2014-01-22 au 2014-12-16	2 357 704 unités	24 511 317 \$	3	4	2.3
Hausman Holdings Fund	2014-01-10 au 2014-05-12	497 actions	1 630 891 \$	11	0	2.3
Hermes Universal Sicav Global Low Fund	2014-01-10	33 895 actions	5 404 557 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Income Fund	2014-01-27 au 2014-12-16	3 320 068,28 actions	41 116 945 \$	145	0	2.3
Invesco US Senior Loan Fund	2014-03-25 au 2014-12-18	190 813,17 actions	24 730 598 \$	66	0	2.3
Ironwood International Ltd Fund	2014-06-30	163,95 actions	240 108 \$	1	0	2.3
Jupiter Financial Opportunities Fund	2014-01-20 au 2014-04-11	33 648,92 actions	270 981 \$	4	0	2.3
Lepercq Partners Sicav SIF Fund	2014-08-20	3 000 actions	328 500 \$	1	0	2.3
Lepercq-Amcur Sicav Fund	2014-01-15	10 890,77 actions	2 626 853 \$	1	0	2.3
Lepercq-Lynx Partners Sicav SIF Fund	2014-10-10	50 000 actions	5 602 500 \$	1	0	2.3
Mirabaud – Equities Asia ex Japan	2014-07-21	50 actions	10 452 \$	1	0	2.3
Mirabaud – Equities Eurozone	2014-03-30 au 2014-04-25	200 actions	48 647 \$	2	0	2.3
Mirabaud – Equities Global Emerging Markets	2014-02-13	240 actions	26 860 \$	1	0	2.3
Mirabaud – Equities Pan Europe	2014-05-13	150 actions	22 801 \$	1	0	2.3
Mirabaud – Equities Spain	2014-01-23 au 2014-03-26	5 625 actions	216 452 \$	11	0	2.3
Mirabaud – Equities Swiss Small and Mid	2014-02-13, 2014-08-22	580 actions	205 184 \$	4	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Mirabaud – Equities UK	2014-01-10	8 000 actions	29 520 \$	1	0	2.3
Mirabaud – Equities US	2014-01-15	570 actions	105 617 \$	2	0	2.3
Mirabaud – Global Equity High Income	2014-06-02, 2014-07-22	2 456 actions	283 071 \$	15	0	2.3
Mirabaud – Global High Yield Bond	2014-01-15	239,72 actions	28 232 \$	1	0	2.3
MirAlt SICAV Europe	2014-04-10, 2014-08-12	750 actions	76 786 \$	3	0	2.3
Morgan Stanley Investment Funds Global Brands Fund	2014-03-11, 2014-03-26, 2014-06-13, 2014-07-18	28 009 actions	1 963 366 \$	6	0	2.3
Morgan Stanley Investment Funds Global Quality Fund	2014-07-10 au 2014-12-16	697 908,60 actions	19 831 919 \$	71	0	2.3
Morgan Stanley Investment Funds US Advantage Fund	2014-01-13 au 2014-12-24	82 961,52 actions	5 353 071 \$	18	0	2.3
Neuberger Berman High Yield Bond Fund	2014-01-28 au 2014-07-09	58 268,39 actions	984 817 \$	6	0	2.3
Neuberger Berman US Multi Cap Opportunities Fund	2014-02-18	4 500 actions	73 935 \$	1	0	2.3
Neuflyze Private Assets France Opportunities Fund	2014-01-23	432 actions	58 229 \$	1	0	2.3
Nordea 1 – US Total Return Bond Fund	2014-01-28 au 2014-12-15	18 851,47 actions	2 132 027 \$	15	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Oaktree Opportunities Fund X Feeder (Cayman), L.P.	2015-03-31	Parts	253 660 000 \$	1	0	2.3
Oaktree Opportunities Fund Xb Feeder (Cayman), L.P.	2015-03-31	Parts	570 735 000 \$	1	0	2.3
Orbis Global Equity Fund Limited	2014-01-29	275,67 actions	55 725 \$	1	0	2.3
Parus Fund PLC	2014-03-20, 2014-05-08	300,97 actions	224 151 \$	2	0	2.3
Standard Life Investments Global SICAV European Smaller Companies Fund	2014-04-04 au 2014-12-23	25 023 actions	668 459 \$	4	0	2.3
Statistical Sport Invest Fund PCC Ltd.	2014-01-02	1 368,95 actions	180 359 \$	1	0	2.3
Stenham Investment Funds PCC Healthcare	2014-09-18	4 236,77 actions	946 621 \$	1	0	2.3
Stenham Investment Funds PCC Targeted Skills	2014-01-20 au 2014-11-19	83 656,51 actions	11 875 649 \$	28	0	2.3
Trecento Sante Fund	2014-12-19	230 actions	469 101 \$	1	0	2.3

* Dispense en vertu du Règlement 45-513.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Entreprises Ovid Capital Inc.

Vu l'Instruction générale 41-601Q relative aux sociétés de capital de démarrage;

Vu l'engagement souscrit par Entreprises Ovid Capital Inc. (l'« émetteur ») envers l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») daté du 12 décembre 2012 dans le cadre de son premier appel public à l'épargne par prospectus (l'« engagement »);

Vu l'opération admissible projetée de l'émetteur;

Vu le dépôt, auprès de l'Autorité, du projet de la déclaration de changement à l'inscription préparé par l'émetteur en date du 29 avril 2015 (la « déclaration ») relativement à l'opération admissible projetée;

Vu le respect par l'émetteur des conditions prévues à l'engagement;

Vu les informations déposées auprès de l'Autorité;

En conséquence, l'Autorité accepte la déclaration.

Fait à Montréal, le 29 avril 2015.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2015-FS-0066

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».